

Commune de La Boissière-Ecole

La Bassoria
Mai/Juin 2016 - n° 45Directeur de la publication :
Anne-Françoise GAILLOTComité de rédaction et
Commission communication :
Anne Coër (responsable), Pascal
Le Menn, Gilles Durand, Isabelle
Maurel, Fabrice BequetMairie de La Boissière-Ecole
tél : 01 34 85 01 25
fax : 01 34 85 07 24**Naissances :**Paul, Gérard, Didier MI-
CHEL-AMADRY, né le 14
avril 2016**Décès:**Mme Lucienne, Marie MA-
RAIS épouse GLOTIN née le
1^{er} août 1927, décédée le 19
mars 2016 à La Boissière-Ecole.M. Jean, Louis, Raymond,
Marie FRITEAU, né le 12
avril 1942, décédé le 29 avril
2016 au Coudray.M. Gaston, Gustave DEL-
LUC, né le 16 octobre 1915,
décédé le 4 mai 2016 en à Paris
14^e (ancien élu de la Boissière-
Ecole)Mme HESSE Odette épouse
RAYNAUD, née le 20 janvier
1930, décédée le 7 mai 2016 à
Rambouillet.**OUVERTURE MAIRIE**MARDI : 9 H - 11 H ET 16 H
30 - 17 H 45
MERCREDI : 9 H - 11 H
JEUDI : 9 H - 11 H ET 16 H
30 - 17 H 45
VENDREDI : 9 H - 11 H ET
16 H 30 - 17 H 45
SAMEDI : 10 H - 11 H**OUVERTURE EPICERIE**Lundi, Mardi, Jeudi et Ven-
dredi :
7h45 /13h30 et 15h45/19h30
Mercredi : Fermé
Samedi et Dimanche 8h00
/13h00**BIBLIOTHEQUE A LA
MAISON POUR TOUS**Mardi 17h30/18h30
Samedi 11h00 /12h00**Un jardin heureux**

Avec le printemps, l'envie ou la nécessité de reprendre son jardin en mains nous appelle. C'est aussi le moment de prendre les bonnes résolutions que l'on a repoussées jusqu'à présent : abandonner l'utilisation des produits phytosanitaires sur l'ensemble de son jardin. En effet, les pesticides ne pourront plus être vendus en libre service aux particuliers à compter du 1 janvier 2017, mais, au-delà de cette loi, c'est un appel à la raison qui est nous est proposé. Aujourd'hui personne ne peut ignorer l'impact sanitaire et écologique d'une grande partie de ces produits dispensés dans nos sols : l'éradicateur « sélectif » des mauvaises herbes ne sélectionne pas en revanche ce qui vit et fait vivre nos jardins (insectes, rongeurs, vers de terre, etc.) mais aussi enfants et animaux de compagnie... De plus, la pollution des nappes phréatiques par ces produits participe au coût croissant des traitements de plus en plus complexes de l'eau.

Souvent, nous comparons notre emploi restreint de pesticides aux grandes pollutions et nous pensons être loin du compte, mais les grosses vagues sont faites de gouttes d'eau ! Cesser individuellement une pratique nocive pèse son poids.

La Mairie de la Boissière s'est engagée de son côté dans une démarche de progrès (Objectif Zéro Phyto) sur les espaces dont elle a la responsabilité : en réduisant l'usage de ces produits, en investissant dans du matériel alternatif de désherbage, en formant son agent communal à de bonnes pratiques.

L'abandon des pesticides, sur les espaces communaux comme dans notre jardin implique souvent de « repenser » la façon dont on va aménager ces espaces, et reconnaissons-le... demande beaucoup de travail au départ. Aussi, prenons le temps de retrouver des espaces publics ou des jardins agréables à nos yeux, mais conçus différemment. Des jardins heureux. I.Maurel

Guide de bon voisinage

Vivre en bon voisinage est possible en respectant certaines règles de base.

En période estivale, les activités extérieures sont nombreuses : jeux, jardinage, bricolage, barbecue, ... mais elles peuvent troubler la tranquillité par leur intensité, leur durée ou leur répétition. La vie est beaucoup plus agréable en se respectant mutuellement.

Pour rappel, la réglementation en vigueur (Arrêté Préfectoral 2012346-0003 du 11/12/2012 relatif aux bruits de voisinage) autorise les travaux de jardinage et de bricolage selon les jours et les heures ci-après :

En semaine de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Concernant les animaux de compagnie, les propriétaires doivent s'assurer d'une intervention immédiate en cas de cris répétés et intenses des animaux domestiques. Sachez que les aboiements d'un chien, s'ils sont excessifs (par exemple la nuit et le jour), peuvent être considérés comme des troubles anormaux de voisinage et le propriétaire du chien peut être déclaré responsable des troubles causés. P.Le Menn

Développement durable et développement économique

Maîtrisez vos dépenses d'énergie avec les Points Rénovation Info Service de Rambouillet Territoires.

Conseils gratuits aux particuliers les :

- lundi à Saint-Arnoult : de 10h à 12h30 et de 13h30 à 19h00
- et mercredi à Rambouillet : de 10h à 12h30 et de 13h30 à 19h00

La prise de rendez-vous est obligatoire.

Bourse aux locaux

Vous êtes à la recherche d'un terrain, d'un local d'activités, de bureaux, d'un entrepôt, d'un local commercial ? La bourse aux locaux de la communauté d'agglomération vous permet de trouver, sur l'une des 25 communes du territoire, des opportunités immobilières et foncières répondant à vos besoins.

Plus d'infos sur www.rt78.fr

Commune de La Boissière-Ecole

N° 45

Mai/Juin 2016

LA BASSORIA**EDITO**

Le 25 mars dernier, le conseil municipal s'est livré à l'exercice annuel de l'établissement des budgets de la commune pour 2016. A l'unanimité, nous avons décidé de maintenir nos efforts en termes d'investissement tout en poursuivant le travail de réduction de nos dépenses de fonctionnement.

Le conseil départemental ayant décidé - pour faire face à la baisse de sa dotation et à la hausse des dépenses sociales - l'augmentation à hauteur de 5 points de l'impôt foncier, il ne nous a pas semblé opportun d'augmenter encore la pression fiscale sur les ménages. C'est pourquoi, nous avons décidé d'une seule voix le maintien des taux actuels et l'absence d'augmentation sur la part communale du prix de l'eau.

Cependant, au regard des charges nouvelles de notre collectivité : coût des nouvelles activités périscolaires (année pleine), coût de l'instruction des dossiers d'urbanisme, soumission de la commune à la taxe sur les ordures ménagères, augmentation de la contribution de la commune au titre du fonds de péréquation intercommunal, baisse de notre dotation globale de fonctionnement, il conviendra d'être très prudents sur les nouvelles dépenses.

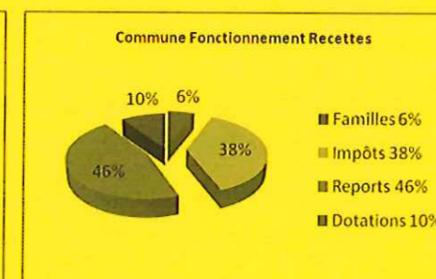
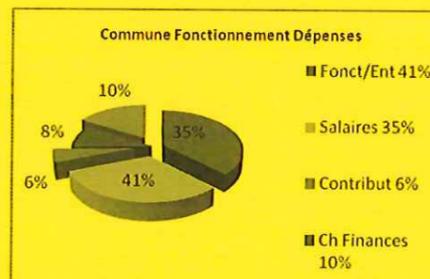
A.F GAILLOT

Les budgets 2016 de la commune**1- Commune :****• CA 2015 :**

Le résultat de clôture de l'exercice 2015 se traduit par un excédent cumulé de 477 445,52€ (+734 172,58 pour le fonctionnement et -256 727,06 pour l'investissement). Le déficit au niveau investissement s'explique par la politique engagée par la commune en équipements depuis ces dernières années le plus souvent financés sur fonds propres. La capacité réelle d'autofinancement sur l'exercice ne représente que 35 000€.

• BUDGET 2015 :

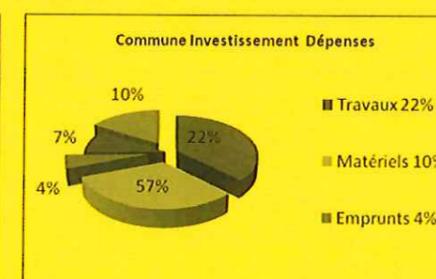
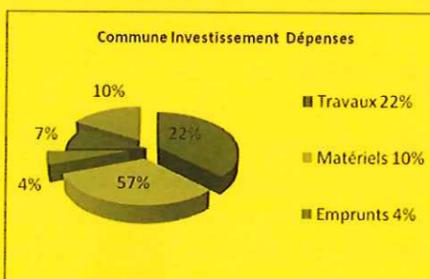
La section de fonctionnement du budget commune 2016 présentée en équilibre s'élève à 1 033 471,52€ (Budget 2015: 1 223 138,64€). La diminution des reports a conduit à une analyse plus rigoureuse afin de maintenir sur 2016 des taux 2012 de la part communale des taxes d'habitation et foncières.



La section investissement du budget 2016 en équilibre s'élève à 729 377,74€ grâce à un virement de la section de fonctionnement de 84 886,68€ (215 000€ en 2015).

Il a été décidé de réaliser des actions moins onéreuses que les années précédentes. Sont programmées des opérations liées aux économies d'énergie : la réfection et l'isolation d'une partie de la couverture de l'école (54 000€) l'isolation d'une classe de l'ancien bâtiment et la pose de 4 volets en mairie. Après l'acquisition d'une parcelle de l'Ecole HERIOT la création d'un parking facilitera le stationnement en centre village (50 000€).

Il est également prévu l'agrandissement de l'épicerie Proxi (36 500,00€) différé d'une année pour des questions administratives. L'acquisition d'une balayeuse-désherbeuse après l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires sera finalisée au cours de l'exercice.



● Calendrier électoral

Le calendrier électoral pour 2017 a été présenté au conseil des Ministres du 4 mai 2016.

Les dates des scrutins sont les suivantes :

- **Pour l'élection présidentielle :** le premier tour aura lieu le 23 avril 2017 et le second tour le 7 mai 2017.
- **Les élections législatives** se dérouleront les 11 et 18 juin 2017.

● Piscine - Petit déjeuner

Le dimanche 22 mai, de 9h00 à 12h00, la piscine des Fontaines vous invite à un moment gourmand en vous offrant le petit déjeuner !

Pour une entrée achetée, le personnel de la piscine offre à tous ses usagers : une boisson, chaude ou froide, ainsi que des viennoiseries ou des tartines.

Plus d'informations sur www.rt78.fr

Budgets, suite...

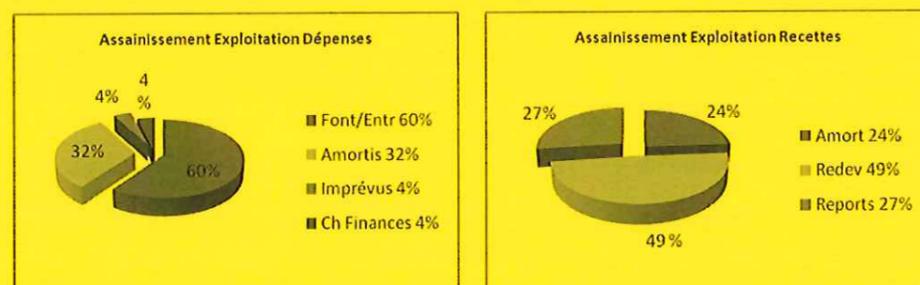
2- Assainissement :

● CA 2015:

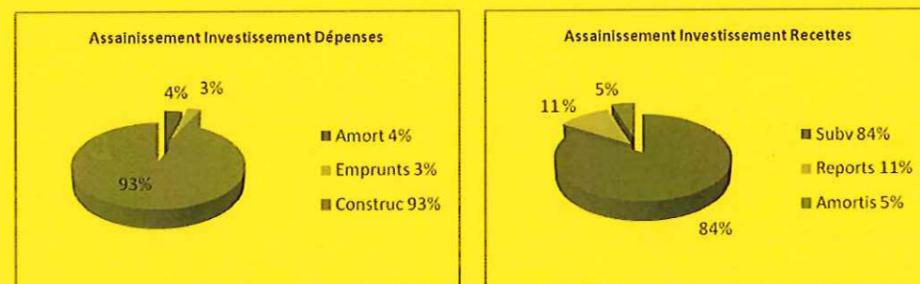
Le résultat de clôture de l'exercice 2015 se traduit par un excédent de 81 199,79€ (+23 157,07 en exploitation et +58 042,72 en investissement). En 2015 le recours à l'emprunt a été finalisé afin d'éviter une nouvelle augmentation de la taxe communale d'assainissement

● BUDGET 2015 :

La section d'exploitation du budget présentée en équilibre s'élève à 87 385,07€. Cette section est à suivre de près, le coût d'entretien de la nouvelle station étant beaucoup plus élevé.



La section investissement présentée en équilibre s'élève à 629 881,79€. L'importance de cette section s'explique par le non versement en 2015 de subventions attendues liées à la réalisation de la nouvelle station. Ces fonds pourront permettre en cas de besoin l'extension du réseau d'assainissement selon des propositions de développement dans le cadre de la mise en place du nouveau Plan Local d'Urbanisme.



Gilles Durand

Eclairage public

En écho à l'appel à la prudence concernant les dépenses de notre commune, le conseil municipal a décidé, compter du 1er juin 2016 et pour une phase test de 6 mois, de réduire l'éclairage public, en semaine de minuit à 5 heures et en week-end de une heure du matin. Cette mesure suit la droite ligne de la plupart des communes de Rambouillet Territoires.



La chouette bibliothèque de LBE vous informe...

Deux dates importantes à retenir

Mercredi 18 mai "l'heure du conte" à 15h30 avec Chantal de "lire et faire lire"

Vendredi 20 mai à 18h30: "le club des lecteurs" pour raconter et échanger nos lectures

Pour répondre à beaucoup d'entre vous, la bibliothèque sera ouverte tous les mercredis de 17h00 à 18h30 à partir du mois de mai 2016

Pour toute question écrivez-nous à l'adresse suivante: lachouettebibliolbe@orange.fr



Natureparif...

Le 12 avril dernier, une cinquantaine de personnes étaient présentes pour découvrir les résultats des inventaires éclairés qui s'étaient déroulés les 13 et 14 juin 2015 sur les communes de La Boissière-école et Mittainville.

Ces inventaires ont permis d'inventorier plus de 1200 espèces battant ainsi le record des inventaires faits les années précédentes sur l'île de France. Ce résultat a été favorisé par des conditions météorologiques excellentes, des milieux riches et variés mais surtout la présence de très nombreux naturalistes et spécialistes.

C'est ainsi que nous avons découvert que le Passoir recèle : des bruyères à 4 angles, des écuelles d'eau, des tétrix forestiers, des criquets ensanglantés et même des daims dans le bois de la Marche... autant de merveilles que vous pourrez découvrir en consultant le site de Naturparif.

(<http://www.natureparif.fr/observer/observatoires-et-suivis-naturalistes/inventaires-eclairs/1512-restitution-des-inventaires-eclairs-dans-la-vallee-de-la-maltonne-78>)

Merci à l'équipe de Naturparif pour son implication sur notre territoire et leur enthousiasme à nous transmettre leur passion.



INVENTAIRE ÉCLAIR

Aménagement de la Maltonne, le lavoir

Le projet collectif d'aménagement de la Maltonne s'est enrichi en intégrant un groupe de jeunes étudiants du CHEP (Centre Horticole d'Enseignement et de Promotion), en phase de BTS. Accompagnés par l'association « la Presle des quatre Vallées » et présents aux différents comités de pilotage du projet, ces jeunes ont eu l'opportunité de prendre comme objet d'étude l'aménagement de la surverse au Château Hériot et de s'impliquer dans la restauration du lavoir communal.

La Maltonne qui a retrouvé ses points d'équilibre à l'entrée du passoir, grâce à l'investissement du collectif et des bénévoles présents en septembre, va bénéficier prochainement d'un remodelage de ses berges au niveau de la surverse, puis d'un nettoyage au niveau du lavoir. A cette occasion la Mairie, l'École Hériot, la Ferme de la Tremblaye, la Presle et artisans locaux ont associé leurs compétences afin de réhabiliter ce lavoir. I.Maurel



● Information du SIAEP

Afin de simplifier et d'améliorer la qualité des échanges et démarches des usagers, concernant la distribution de l'eau, le service de communication du Syndicat d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) vous propose de prendre contact avec :

Le numéro indigo : 0969 360 400 (Centre service clients Véolia)
Le site internet du Syndicat: <http://www.siaepfr.fr/>

● Le comité des fêtes de la Boissière Ecole

organise un vide grenier le 22 mai 2016 .



Inscription auprès de D.Clair au 01 34 85 02 00